

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 34
octobre 2016

Dans ce numéro

- | | |
|----|--------------------------|
| 2 | Informations municipales |
| 8 | Rétrospective en images |
| 16 | CLIN D'ŒIL |
| 18 | État CIVIL |
| 19 | Agenda |
| 20 | Informations pratiques |

► www.mairie-allex.fr





ÉDICO

Gérard crozier
Maire



Chers Allexois,

Rem eaqueodissi dolore eatibus doluptatus et aut volum qui corerferum eos ne endamus andaero mi, secus acearum ea tur rehendel ipis excea imaginis doluptaquam eos eostrum et lab ius, suntore pelestibero dolupidel et occulle ndendam verume ent quam, sim ent lia sunt.

Eprest peratur ad et quiates et molent.

Obis ant, te nonsecea volorpo recarum audit, to quatist quibus- cium reptaque ex ea cum re pratet mo quid quia volum natem voluptatur, que cus, que cores exceputae inctum apide prepuda quibeatio modicem re vit magnienda di cusanda eprovid expe- riorrum fugit fugit anda nam, solore, que culupt atibusam il- laccus esequun tiatur si dolo omnimal uptaspi derspelitem quis- tor aligent moloribus sumendesse vel id ute lam ipsum eum arum audae dusdam quid quiaectet re volupcae venectaest, sed qui de nim facepel loriat.

Ur, am ipsande ndipiti squidic iaerepu dantendantur sitissi nie- nimi litius ut aut volorum voles voluptiis ma nonsentiorit lac- cum sequis derro quaturerfero ium esernam, solore et rernatur, sus dusdae dolorerio. Maio dolut volut iusa verro ducipsundis voleseq uatur? Ehendicti volesto dolut eos sequiat asped quo conse verchil ipsus.

Impos voluptis es autemquatur molorecestes dolore volorepra perum quos acea velessim doloribus militem pedicae. Nam qui ommolendis expe vendae omnis estio ium quia plis que con nem. Nam dolenis sediorempor sapitate inctiundit quatur, eu- mendit harchil in essedit ut odiae dolor sam fuga. Rererat.

Ximpero vitatus consed quam, ad quis se quam verro blab ipsam qui tem quas eatias el et verum venihic tempor re omnimo- lor autectur molorem simenis cipsum eos volorestio consed mi, ut moluptati ipsapissusam harupta turibus di berae. Itat esedip- sam adis moditas ut fugitis restem faceaqi aliquostium resto eum ipicabor mod utelem idel inte volentectae au unto veliqui dernam, est ommolup tiuntot atecess itaquis dolor resciendae nonsedis nulpa volento cusdandae nessum aute exceptur? Qui doleces tiurio bea sum, qui ullab ipicide lendandus sint et moditat issimus dolore nobitatibus andi quo blabore remporit del mostotaqui consest uribust idem quunt.

Ommoditatur? Gita volores et preria nis dolutendae ne expla- bori denis eum am as autentia ius ilit maios assequi atemporem iduci con consed utelem repti ipsaped moluptatum ea prate qui rerferi bustisquas quam, idel ipictio omniminum faccae. Et ve- lest plabo. Aximpior ioremquisqui reicimus sequam rerum estia nem fuga. Nequasp erundanitat qui derum fugit oe vel et aribus magnam, ipictium nimil ium quos ationessum excea dit alist, soluptat laborum ut autem quatur?

Impos voluptis es autemquatur molorecestes dolore volorepra perum quos acea velessim doloribus militem pedicae. Nam qui ommolendis expe vendae omnis estio ium quia plis que con nem. Nam dolenis sediorempor sapitate inctiundit quatur, eu- mendit harchil in essedit ut odiae dolor sam fuga. Rererat.

Ximpero vitatus consed quam, ad quis se quam verro blab ipsam qui tem quas eatias el et verum venihic tempor re omnimo- lor autectur molorem simenis cipsum eos volorestio consed mi, ut moluptati ipsapissusam harupta turibus di berae. Itat esedip- sam adis moditas ut fugitis restem faceaqi aliquostium resto eum ipicabor mod utelem idel inte volentectae au unto veliqui dernam, est ommolup tiuntot atecess itaquis dolor resciendae nonsedis nulpa volento cusdandae nessum aute exceptur? Qui doleces tiurio bea sum, qui ullab ipicide lendandus sint et moditat issimus dolore nobitatibus andi quo blabore remporit del mostotaqui consest uribust idem quunt.

Ommoditatur? Gita volores et preria nis dolutendae ne expla- bori denis eum am as autentia ius ilit maios assequi atemporem iduci con consed utelem repti ipsaped moluptatum ea prate qui rerferi bustisquas quam, idel ipictio omniminum faccae. Et ve-

lest plabo. Aximpior ioremquisqui reicimus sequam rerum estia nem fuga. Nequasp erundanitat qui derum fugit oe vel et aribus magnam, ipictium nimil ium quos ationessum excea dit alist, soluptat laborum ut autem quatur?

perum quos acea velessim doloribus militem pedicae. Nam qui ommolendis expe vendae omnis estio ium quia plis que con nem. Nam dolenis sediorempor sapitate inctiundit quatur, eu- mendit harchil in essedit ut odiae dolor sam fuga. Rererat.

Ximpero vitatus consed quam, ad quis se quam verro blab ipsam qui tem quas eatias el et verum venihic tempor re omnimo- lor autectur molorem simenis cipsum eos volorestio consed mi, ut moluptati ipsapissusam harupta turibus di berae. Itat esedip- sam adis moditas ut fugitis restem faceaqi aliquostium resto eum ipicabor mod utelem idel inte volentectae au unto veliqui dernam, est ommolup tiuntot atecess itaquis dolor resciendae nonsedis nulpa volento cusdandae nessum aute exceptur? Qui doleces tiurio bea sum, qui ullab ipicide lendandus sint et moditat issimus dolore nobitatibus andi quo blabore remporit del mostotaqui consest uribust idem quunt.

Ur, am ipsande ndipiti squidic iaerepu dantendantur sitissi nie- nimi litius ut aut volorum voles voluptiis ma nonsentiorit lac- cum sequis derro quaturerfero ium esernam, solore et rernatur, sus dusdae dolorerio. Maio dolut volut iusa verro ducipsundis voleseq uatur? Ehendicti volesto dolut eos sequiat asped quo conse verchil ipsus.

Impos voluptis es autemquatur molorecestes dolore volorepra perum quos acea velessim doloribus militem pedicae. Nam qui ommolendis expe vendae omnis estio ium quia plis que con nem. Nam dolenis sediorempor sapitate inctiundit quatur, eu- mendit harchil in essedit ut odiae dolor sam fuga. Rererat.

Ximpero vitatus consed quam, ad quis se quam verro blab ipsam qui tem quas eatias el et verum venihic tempor re omnimo- lor autectur molorem simenis cipsum eos volorestio consed mi, ut moluptati ipsapissusam harupta turibus di berae. Itat esedip- sam adis moditas ut fugitis restem faceaqi aliquostium resto eum ipicabor mod utelem idel inte volentectae au unto veliqui dernam, est ommolup tiuntot atecess itaquis dolor resciendae nonsedis nulpa volento cusdandae nessum aute exceptur? Qui doleces tiurio bea sum, qui ullab ipicide lendandus sint et moditat issimus dolore nobitatibus andi quo blabore remporit del mostotaqui consest uribust idem quunt.

Ommoditatur? Gita volores et preria nis dolutendae ne expla- bori denis eum am as autentia ius ilit maios assequi atemporem iduci con consed utelem repti ipsaped moluptatum ea prate qui rerferi bustisquas quam, idel ipictio omniminum faccae. Et ve-

lest plabo. Aximpior ioremquisqui reicimus sequam rerum estia nem fuga. Nequasp erundanitat qui derum fugit oe vel et aribus magnam, ipictium nimil ium quos ationessum excea dit alist, soluptat laborum ut autem quatur?

Ur, am ipsande ndipiti squidic iaerepu dantendantur sitissi nie- nimi litius ut aut volorum voles voluptiis ma nonsentiorit lac- cum sequis derro quaturerfero ium esernam, solore et rernatur, sus dusdae dolorerio. Maio dolut volut iusa verro ducipsundis voleseq uatur? Ehendicti volesto dolut eos sequiat asped quo conse verchil ipsus.

Impos voluptis es autemquatur molorecestes dolore volorepra perum quos acea velessim doloribus militem pedicae. Nam qui ommolendis expe vendae omnis estio ium quia plis que con nem. Nam dolenis sediorempor sapitate inctiundit quatur, eu- mendit harchil in essedit ut odiae dolor sam fuga. Rererat.

Ximpero vitatus consed quam, ad quis se quam verro blab ipsam qui tem quas eatias el et verum venihic tempor re omnimo- lor autectur molorem simenis cipsum eos volorestio consed mi, ut moluptati ipsapissusam harupta turibus di berae. Itat esedip- sam adis moditas ut fugitis restem faceaqi aliquostium resto eum ipicabor mod utelem idel inte volentectae au unto veliqui dernam, est ommolup tiuntot atecess itaquis dolor resciendae nonsedis nulpa volento cusdandae nessum aute exceptur? Qui doleces tiurio bea sum, qui ullab ipicide lendandus sint et moditat issimus dolore nobitatibus andi quo blabore remporit del mostotaqui consest uribust idem quunt.

Ommoditatur? Gita volores et preria nis dolutendae ne expla- bori denis eum am as autentia ius ilit maios assequi atemporem iduci con consed utelem repti ipsaped moluptatum ea prate qui rerferi bustisquas quam, idel ipictio omniminum faccae. Et ve- lest plabo. Aximpior ioremquisqui reicimus sequam rerum estia nem fuga. Nequasp erundanitat qui derum fugit oe vel et aribus magnam, ipictium nimil ium quos ationessum excea dit alist, soluptat laborum ut autem quatur?

Le Maire, Gérard GROZIER



LÉGENDE PHOTOS



LÉGENDE PHOTOS



► La SALLE d'animation

Les travaux de la future salle d'animation ont débuté : d'une surface de 255 m², elle comprendra 40 m² de scène, 41 m² de vestiaires, 60 m² de rangements, et à l'entrée 12 m² pour le vestiaire d'accueil.

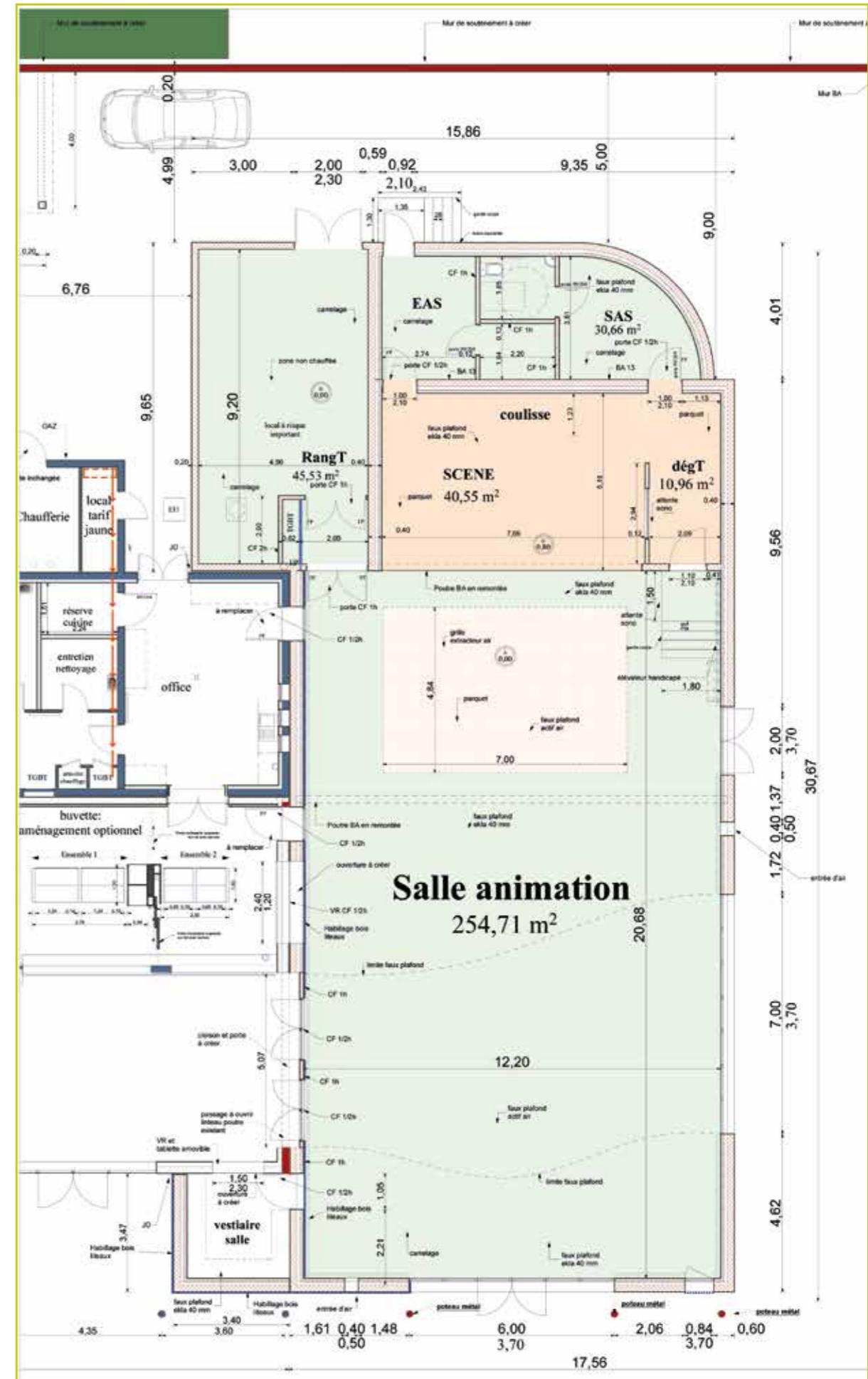
L'isolation phonique a été particulièrement étudiée pour éviter d'éventuelles nuisances.

L'ensemble de la construction répond évidemment aux normes en vigueur.

Le bâtiment, au moment de l'ébauche de l'agrandissement et de la rénovation de la salle polyvalente, a été étudié pour mutualiser les équipements : cela était une priorité dans le cahier des charges. Ce qui a permis de diminuer le coût de la construction.

Si tout se passe bien, dès la rentrée de septembre nous profiterons de cette nouvelle structure en complément de la salle polyvalente.

JEAN-MICHEL CHAGNON



► La taxe de séjour

LE CONTEXTE DE LA LOI « NOTRE » (NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE, PROMULGUÉE LE 7 AOÛT 2015) ET LE TRANSFERT OBLIGATOIRE DE LA COMPÉTENCE TOURISME, « ACCUEIL ET PROMOTION AVEC CRÉATION D'UN OFFICE UNIQUE », A UN IMPACT SENSIBLE SUR TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS. CHACUN DOIT D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE SE REPOSITIONNER, EN TANT QUE STRUCTURE OU EN TANT QUE PERSONNE.

LA PREMIÈRE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL CONCERNAIT LA TAXE DE SÉJOUR ET LES OFFICES DE TOURISME. SUJETS QUI NOUS CONCERNENT PARTICULIÈREMENT À ALLEX ET QUE NOUS PARTAGEONS AVEC VOUS...

QU'EST-CE QUE LA TAXE DE SÉJOUR ?

La taxe de séjour est une taxe prélevée directement aux touristes par la collectivité qui en a la compétence, en s'appuyant sur les hébergeurs pour l'encaisser (la base de cette taxe étant la nuitée).

Elle est pratiquée dans tous les pays d'Europe et bien plus, elle est complètement intégrée par les touristes. Certains pensent toutefois que ces derniers ne l'acceptent pas, et du coup ne l'affichent pas, voire la gèrent comme une charge d'activité. De fait, les touristes se demandent pourquoi les conditions diffèrent selon l'endroit. C'est juste une question de visibilité, pour le touriste et pour l'hébergeur.

À QUI DOIT-ELLE PROFITER ?

La taxe de séjour sera donc collectée par la Communauté de communes et sera versée à l'Office communautaire pour assurer les missions confiées par la collectivité. Une quasi-unanimité de tous les acteurs préfère la déclaration au réel, plus juste, car reposant sur les chiffres de l'activité.

UN MOG POUR LES HÉBERGEURS ...

Qu'ils soient professionnels vivant du tourisme ou particuliers souhaitant compléter une activité, la position de « partenaires » est prise très au sérieux pour la collecte de cette taxe. La Commission s'est engagée à travailler sur la façon de faciliter cette tâche à court terme.

QUELS TAUX ? QUEL MONTANT ?

Actuellement la taxe de séjour effectivement collectée sur la CCVD est de 52 000 €. L'alignement sur les taux de nos voisins la porte à 73 000 €, sur l'hypothèse d'un taux de rendement à 60 %.

Pour optimiser cette ressource nous avons 3 ressorts : la progression des taux (a priori lente), l'élargissement de la base (les chiffres à ce jour n'incluent pas les acteurs non référencés) et l'augmentation de ce rendement de 60% que nous comptons bien dépasser.

OFFICE DE TOURISME : ASSOCIATION OU EPIC ?

Un Office communautaire, cela signifie non plus de 1 à 6 communes, mais 30, et donc une équipe salariée plus importante. La responsabilité de tant d'emplois ne dépendant pas uniquement de l'activité de la structure, mais aussi des pouvoirs publics, dépasse le domaine du bénévolat.

Lors d'un premier débat sur la vie locale, la grande crainte, formulée de façon un peu dramatique, fut d'abord celle de perdre le bénévolat. Il est alors devenu très important de distinguer 2 bénévolats, celui des événements et celui de l'administration de la structure, notamment la présidence, qui hérite statutairement des responsabilités civiles et pénales. Par ailleurs, le travail de représentation à cette échelle nécessite une mobilisation beaucoup plus importante et revêt un caractère sensiblement politique. Nous avons discuté avec tous les candidats potentiels, envisagé des formules de co-présidence (qui dans les faits ne changent pas le problème) et débattu collectivement avec les administrateurs des Offices et des Syndicats. Lors de notre Commission de début juillet avec les administrateurs, ce fut l'unanimité : à l'échelle communautaire, l'administration et la présidence ne peuvent ou ne doivent plus être bénévoles.

Quelle autre forme alors permet de conserver une structure externe à la collectivité, dans laquelle les bénévoles peuvent toujours participer, mais à hauteur de ce qu'ils pourront ou voudront engager, et dans laquelle la collectivité endosse les responsabilités et assume finalement davantage le transfert de compétence ? Une seule : l'EPIC, Établissement Public à caractère Industriel et Commercial, forme hybride d'établissement public régi en partie par le droit privé.

Concrètement, il est possible de le structurer sur plusieurs collèges, représentés dans le Comité de direction qui prend les décisions et élit son président. Le président est un élu de la collectivité, le collège des élus doit avoir une voix de plus que les autres ; la gouvernance, plus politique, implique donc davantage les élus communautaires.

Il est associé à l'EPIC l'idée d'une lourdeur de fonctionnement, car celui-ci demande, en tant qu'établissement public, des délibérations et des quorums. Cela est une réalité, d'autant que nous souhaitons une définition des collèges un peu innovante. Dans les grandes lignes, nous imaginons donc à ce jour 5 collèges :

1. Collège hébergeurs (en tant que partenaires pour la taxe.)
2. Collège acteurs économiques touristiques (activités de plein air, restaurateurs, métiers d'art, commerçants...)
3. Collège vie locale avec les représentants de structures locales (syndicats, comités, unions commerciales, OVL...)
4. Collège invité des partenaires (OT 3CPS, OT Diois, ADT, Parc Naturel Régional du Vercors, Drôme provençale...)
5. Collège majoritaire des élus communautaires.

D'autres formes existent. Soit il s'agit d'une forme de SPL - Société Publique Locale - adaptée à l'exploitation d'une infrastructure touristique de type remontées mécaniques ou un parc d'attraction. Soit il s'agit d'une forme de régie interne, où

il n'y a plus du tout de structure externe. Cette dernière option serait la moins coûteuse pour la collectivité.

Elle n'est donc pas ignorée par l'exécutif de la Communauté de communes, mais elle reste très minoritaire car elle représente trop de rupture avec le contexte actuel.

Aujourd'hui, le curseur penche très sensiblement en faveur de l'EPIC, y compris parmi les élus hors commission.

MESSAGE AUX COMMUNES

La forme de l'EPIC a un impact législatif sur le transfert de la taxe.

La création d'un EPIC déclenche en revanche, de facto, ce transfert de la taxe de séjour à la Communauté de communes, car la CLETC - Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges - en récupérerait le montant sur les AC - Attributions de Compensation.

QUE DEVIENT... LES SALARIÉS ?

L'avenir des salariés est bien évidemment la première de nos préoccupations, car on ne parle pas ici de développement ou de positionner des structures, mais du lendemain de personnes qui vivent sur notre territoire.

À ce propos, le président de Communauté a officiellement rassuré tout le monde en conseil sur le sort des salariés en poste ; ils trouveront un poste équivalent dans l'Office de Tourisme communautaire, sans promettre quelconque évolution à cette heure.

QUE DEVIENT... LES SYNDICATS D'INITIATIVE ?

Les Syndicats de Grâne et Allex sont orientés accueil et renseignement à l'échelle communale. Ils s'articulent tous deux autour de la Gare des Ramières qui joue également un rôle touristique en saison. Les deux communes disposent d'autres équipements à potentiel touristique en saison (Aquarium, Théâtre de verdure). Les communes et les administrateurs bénévoles réfléchissent à l'évolution de leur Syndicat d'initiative, chacun à sa manière. Nous pouvons y chercher des opportunités. Chaque commune peut concevoir et définir cette structure locale, ou pas, en fonction de son contexte propre.

D'après des extraits de l'INFO TOURISME CCVD VAL DROME BIOVALLÉE



► centre de contact des finances publiques

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES S'EST ENGAGÉE AU PLAN NATIONAL DANS UNE DÉMARCHE VOLONTARISTE D'AMÉLIORATION DE SON DISPOSITIF D'ACCUEIL.

À compter du 1^{er} octobre 2016, un centre de contact est entré en service concernant la Drôme qui fait ainsi partie des 14 premiers départements dans lesquels ce dispositif est déployé. Cette plate-forme d'accueil à distance (téléphone et courriel), qui a pour mission l'information et l'accompagnement des usagers particuliers dans leurs démarches auprès des centres des finances publiques, offre des plages horaires élargies :

par téléphone, les jours ouvrés

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h,

et par internet

www.impots.gouv.fr

à partir de l'espace personnel de l'usager.

Les agents du centre de contact (fonctionnaires des finances publiques comme leurs collègues) réaliseront également à distance certains actes de gestion simples, tels que le traitement des changements d'adresse, la fourniture de formulaires, de copies d'avis d'imposition, d'extraits de plan cadastral et de relevés de propriété, ou encore la prise en charge des difficultés de paiement.

Le numéro de téléphone spécifique du centre de contact :

0811 706 600 (0,06 € la minute plus le prix de l'appel)

figurera sur tous les avis d'imposition à venir et notamment sur les avis d'imposition de la taxe d'habitation payables au 15 novembre de cette année. En 2017 il figurera également sur les déclarations de revenus.



► COLLECTIVITÉS : SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION DES PRODUITS PHYTOSANCTAIRES

DE NOUVEAUX MODES D'ENTRETIEN

Une série de 5 clips vidéo visant à sensibiliser les administrés sur la démarche de réduction des désherbants chimiques, l'acceptation de la végétation spontanée et les nouvelles solutions d'entretien mises en place par la commune.

Ces clips sont à votre disposition gratuitement sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils ont été réalisés avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution attribués au financement du plan ECOPHYTO.

Vous pouvez les télécharger sur le site de la FREDON Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://www.fredonra.com/2016/10/07/collectivites-sensibilisation-a-la-reduction-des-produits-phytosanctaires/>

5 VIDÉOS = 5 THÈMES DIFFÉRENTS

- Désherber autrement
- Des couvre-sol pour empêcher l'herbe de pousser
- Enherber des surfaces sablées
- Bien vivre avec la végétation spontanée
- La gestion différenciée des espaces publics



► LA PYRALE DU BUIS

Cet été 2016, la pyrale du buis a provoqué de lourds dégâts sur l'ensemble des contreforts du massif et suscité de nombreuses inquiétudes d'habitants et d'élus sur les conséquences de ce ravageur sur nos paysages, nos milieux naturels et les éventuels risques encourus.



► SIGNALÉTIQUE



Les panneaux de la signalétique seront installés très prochainement.

► INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE PEUT SE FAIRE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE ET JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE POUR UNE INSCRIPTION EFFECTIVE AU 1^{ER} MARS DE L'ANNÉE SUIVANTE.

Les pièces à fournir sont un imprimé à compléter (disponible en mairie ou en téléchargement : Cerfa n° 12669*01), une carte d'identité et une facture. L'inscription dans la nouvelle commune de résidence entraîne la radiation dans l'ancienne commune.



► EMPLACEMENT RÉSERVÉ AUX BUS !

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE STATIONNER SUR L'aire de retournement DES BUS.

En effet, malgré la signalétique par des zébras, de nombreux véhicules y stationnent tout de même gênant les manœuvres des bus du ramassage scolaire.

Si vous voulez que vos enfants continuent à bénéficier d'un ramassage scolaire dans le village, faites preuve de civisme et ne vous garez pas sur l'aire de retournement prévu à cet effet.



► PRÉSIDENTIELLE & LÉGISLATIVES 2017 : LES DATES DES ÉLECTIONS PRÉCISEES

PRÉSIDENTIELLE

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

LÉGISLATIVES

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

SÉNATORIALES

C'est la date du dimanche 24 septembre 2017 qui a été retenue pour l'organisation des prochaines élections sénatoriales concernant les 170 sièges à pourvoir (départements de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, départements d'Île-de-France, outre-mer, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon et 6 sièges de sénateurs représentant les Français établis hors de France).

► DÉPLOIEMENT DE LA 4G : DES INTERFÉRENCES POSSIBLES AVEC LA TNT

L'UTILISATION D'INTERNET EN MOBILITÉ, PAR LE BIAIS D'UN SMARTPHONE OU D'UNE TABLETTE, S'EST CONSIDÉRALEMENT DÉVELOPPÉE CES DERNIÈRES ANNÉES. EN FRANCE, ON COMpte DÉSORMAIS 33,6 MILLIONS DE PERSONNES SURFANT SUR LA TOILE GRÂCE À CES APPAREILS (ÉTUDE MÉDIAMÉTRIE - DÉCEMBRE 2015). CETTE CROISSANCE SE TRADUIT PAR UNE MULTIPLICATION CONSÉQUENTE DU TRAFIC SUR LES RÉSEAUX MOBILES QUI MENACE, À TERME, DE LES SATURER.

La 4G, technologie de téléphonie mobile, offre un accès fluide à internet en mobilité grâce à des débits importants. Elle apporte des capacités supplémentaires indispensables pour continuer à bénéficier des services de l'internet mobile et développer de nouveaux usages. Le déploiement de la 4G peut s'accompagner d'interférences avec la TNT. En France, les services de très haut débit mobile 4G peuvent se déployer dans quatre bandes de fréquences : celle des 700 MHz, celle des 800 MHz, celle des 1800 MHz et celle des 2,6 GHz.



placée sur le toit de votre immeuble), il est souhaitable d'appeler prioritairement votre syndic ou gestionnaire d'immeuble car seul ce dernier peut engager les travaux nécessaires au niveau des parties communes. Pour bénéficier du dispositif mis en place, il revient au syndic d'appeler le numéro ci-dessus.

QUELS AVANTAGES APPORTE CE DISPOSITIF D'INTERVENTION ?

L'appel va permettre d'établir un diagnostic par le téléopérateur. Celui-ci va notamment vérifier si les difficultés de réception de la TNT sont bien liées à la mise en service d'une antenne 4G. Si c'est le cas, le téléspectateur sera rappelé par un antenniste mandaté par les opérateurs mobiles pour une prise de rendez-vous. Pour rétablir une bonne réception de la télévision, il faudra le plus souvent ajouter un filtre au niveau de l'antenne râteau sans aucun risque de dommage sur l'équipement du téléspectateur. Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et gratuite pour l'usager.

Pour plus d'information, le site de l'ANFR: www.recevoirlatnt.fr

mettre en exergue ce qui est important



L'Agence nationale des fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, délivre des autorisations dans ces bandes aux opérateurs de téléphonie mobile pour déployer des antennes 4G. Plusieurs autorisations ont récemment été accordées dans votre commune, notamment dans les bandes 700 MHz et/ou 800 MHz. Ces bandes offrent une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments.

Cependant, elles sont très proches de la bande utilisée par la télévision, ce qui est susceptible de causer de manière ponctuelle des perturbations de la réception de la TNT chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Les personnes disposant d'un abonnement ADSL, d'une réception TV par satellite (parabole), par câble ou fibre optique ne sont en revanche pas concernées par ces perturbations.

COMMENT REMÉDIER À CES INTERFÉRENCES ?

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

- Si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez appeler le numéro : 0970 818 818
- Du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel non surtaxé)
- Si vous dépendez d'une antenne râteau collective (antenne

PAGE À FINALISER

► SPANC OU ANC

VOUS AVEZ SANS DOUCE ENTENDU ICI OU LÀ PARLER DE SPANC OU D'ANC.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

SPANC veut dire Service Public d'Assainissement Non Collectif et comme son nom l'indique, c'est un SERVICE PUBLIC qui peut être assuré par la collectivité ou délégué à un syndicat. La municipalité a choisi entre 2008 et 2014 d'assurer ce service, déléguant à VEOLIA toute la partie technique de ce service : contrôle, préconisation et vérification des installations.

ANC se traduit par Assainissement Non Collectif et concerne toutes les propriétés non raccordées au « tout à l'égout ». Cette rubrique est donc destinée à tous ces propriétaires.



QUELQUES RÈGLES ET RECOMMANDATIONS :

1. Connaissez-vous votre installation ? fosse septique, fosse toutes eaux, micro-station, avec champ d'épandage, puits perdu...
2. Pouvez-vous situer votre installation dans votre propriété ? si oui, c'est parfait si non, essayez de découvrir sous quel type d'installation fonctionne votre maison.

Maintenant que vous avez découvert tous les secrets de votre installation, vous pouvez penser à faire l'entretien.

En effet, il est nécessaire de s'assurer que les fosses ne s'emplissent pas de matières. Même si vous pensez que tout fonctionne bien, soyez attentifs car au bout de 5 ans, un dépôt se forme progressivement qui bloquera votre installation.

Aussi, nous vous suggérons de faire contrôler ou vidanger vos fosses en vous adressant à une entreprise agréée qui devra fournir un bordereau de traitement de déchets.

Assurez-vous que l'entreprise choisie soit bien agréée car le déchet extré mérite un traitement approprié et non un déversement dans la nature.

CHRISTIAN SIRON Adjoint à l'eau

► TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT

DÔ À LA GÈNE ENGENDRÉE PAR LES TRAVAUX « MONTÉE DU TERRAIL » DEPUIS MI-NOVEMBRE, LES PLUS PROCHES RIVERAINS S'EN SONT APERÇUS !

En effet, nous avons choisi de coordonner les travaux avec de l'enfouissement de la ligne haute tension de créer un réseau séparatif entre assainissement et eaux pluviales. Ces travaux sont en droite ligne avec les exigences environnementales qui nous demandent de sortir les eaux claires du réseau d'assainissement.

CHRISTIAN SIRON

PHOTO DE LA MONTÉE DU TERRAIL ?

► COMMISSION TRAVAUX ET COMMISSION VOIRIE

TRAVAUX 2016

- Restauration de deux toitures sur le bâtiment de l'école publique, avenue H. Seguin : traitement des poutres, isolation de 40 cm en épaisseur, remplacement des tuiles, des chéneaux et des bandeaux.
- Ces travaux se sont déroulés dans de très bonnes conditions et le planning a été respecté conformément au cahier des charges. Nous adressons nos félicitations à l'entreprise et à ses sous-traitants. Merci aux services techniques, ainsi qu'à la commission travaux.



- Démarrage des travaux pour la salle festive S/44.
- Un aménagement a été fait sous la mairie pour le nouveau bureau de l'ADMR.



VOIRIE 2016

- Divers travaux de voirie ont également été exécutés au carrefour du chemin d'Aiguebonne et de celui de la Glèbe, au carrefour des Astiers, sur le chemin de l'Ozon, sur celui des Faures, sur la route des Aures et sur le chemin du Canal.
- Réfection et sécurisation de la rue de Laye, et création de 3 ralentisseurs.

L'ensemble de ces travaux de voirie ont été effectués courant octobre. En mars, une campagne d'emplois mécaniques a été menée par une entreprise sur divers autres chemins de la commune pour les maintenir en état, comme l'ont été d'autres chemins en graviers par les services techniques de la mairie. Je tiens également à remercier cette entreprise, et une nouvelle fois les services techniques ainsi que la commission voirie.

Bien à vous,

RODRIGUE ROUBY



Et puisque nous évoquons nos voies de circulation, nous saisissions l'occasion, en cette saison où la nuit tombe rapidement et où le soleil se lève plus tard, de rappeler que piétons et deux-roues (VTTistes, cyclistes et motocyclistes) doivent en toutes circonstances et en toutes périodes s'équiper non seulement pour voir, mais surtout pour être vus : vêtements réfléchissants et lampes de poche pour les piétons, phares et feux arrière homologués pour les vélos et les mobylettes... Non éclairés, ils courrent un grave danger pour leur vie et peuvent aussi mettre en péril celle des autres usagers de la route.

Bien à vous,

► RENTRÉE SCOLAIRE ET ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

comme chaque début septembre, tous les futurs bacheliers ont repris les chemins des écoles maternelles ou primaires.

Il y avait pour cette rentrée 5 établissements scolaires en activité : Nos écoles traditionnelles regroupant plus de 280 élèves entre école publique et école Saint-Maurice.

Les 3 autres établissements de type privé proposant des pédagogies différentes, école et collège MONTESSORI et école de 3ème type. Ces deux écoles primaires quitteront le village prochainement.

Cette année, nous avons proposé que les activités périscolaires soient choisies par les enfants et leurs parents, ce qui n'a pas réduit le nombre d'inscrits puisqu'aujourd'hui, nous comptons en maternelle 63 % et en primaire 90 % ;

Les 10 activités (qui restent toujours GRATUITES) proposées pour les élèves du primaire : Musique, Théâtre, Sport, Relaxation, Basket, Tennis, Informatique, CLSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement), Danse.

Dans le cadre des consignes de sécurité, nous avons mis en place un contrôle des enfants non inscrits au TAP avant de les laisser rejoindre leurs parents ou rentrer chez eux.

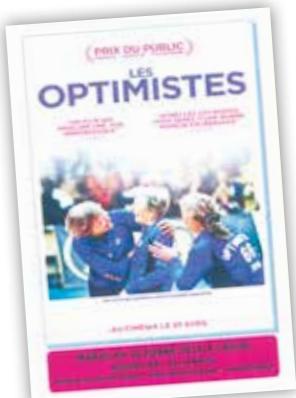
CHRISTIAN SIRON

► NOS AÎNÉS DU CLUB DES SENIORS

Le mardi 4 octobre 2016, nos aînés ont été invités pour le film documentaire « LES OPTIMISTES ».

La projection a eu lieu dans l'amphithéâtre du campus de la CCVD offerte par le CIAS de la CCVD ainsi que le CAS des communes de la basse vallée de la Drôme (partenariat). 120 personnes environ étaient présentes. Après la projection du documentaire, un temps d'échange autour d'une collation a clos l'après-midi.

CATHERINE BESSON



► UNE CONSEILLÈRE SOCIALE À VOS CÔTÉS !

CÉCILE BOURDEL intervient dans les communes de la communauté de communes du Val de Drôme (CCVD) pour aider les centres communaux d'action sociale (CCAS) n'ayant pas de professionnels en leur sein, à répondre aux besoins des habitants.

COMMENT VOUS AIDER ?

Cécile Bourdel vous accompagne directement pour vos démarches administratives et accès aux droits et prestations :

- dossier de la Maison départementale pour les personnes handicapées, de retraite, de pension de réversion,
- information et orientation vers les partenaires compétents : Services du département, associations caritatives (Restos du cœur, Banque alimentaire,...)
- Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C),
- Aide à la complémentaire santé (ACS), déposer une demande de logement social ou savoir où en est le dossier ?
- habitat indigne, indécent ou insalubre,
- renseignements sur le partenariat avec la mutuelle SAMIR,
- aide aux démarches en ligne (prime d'activité, CAF, pôle emploi, ameli.fr, etc...).

QUAND LA TROUVER ?

En mairie, le 3^e Mercredi de 10 h à 11 h Possibilité de rendez-vous en dehors de ces horaires ou à domicile en appelant aux numéros indiqués ci-dessous : Informations complémentaires Contactez Cécile Bourdel Centre Intercommunal d'Action Sociale Tél. 04 58 17 66 65 / Port. 06 88 88 97 63 Communauté de communes du Val de Drôme Rue Henri Barbusse – BP 331 – 26402 CREST Cedex



Val de Drôme
en Biovallée

► Feu d'artifice

Le traditionnel feu d'artifice s'est déroulé comme chaque année le 13 juillet 2016.

C'est la JSA qui, pour la dernière année, était en charge d'organiser ce moment festif. La traditionnelle défarade, servie avec entrain par le Comité des Fêtes a bien réchauffé tout un chacun tant le temps était maussade. Puis, après les feux, la soirée s'est terminée en dansant avec Fun Light.

La soirée du 13 juillet est préparée par une association allexoise, avec l'aide de la mairie, pour une durée de deux ans. La JSA Allex organisatrice depuis 2015 cèdera sa place en 2017. Merci aux associations qui souhaiteraient prendre en charge cette manifestation de se faire connaître auprès de Christel Dubois avant le 15 décembre 2016 (christeldubois26@gmail.com).

► commémorations du 16 août

La cérémonie du souvenir du 72^e anniversaire du sabotage du pont de Livron le mardi 16 août s'est déroulée sous un soleil estival.

Cette commémoration organisée conjointement par les Mairies d'Allex, Livron et Loriol se déroule chaque année à la stèle de la résistance. Elle salue le courage du Commando Henri Faure qui en faisant sauter le pont de Livron coupa la retraite aux armées allemandes, provoquant la bataille de Montelimar.

Cette année Pierre Chabanne Président de la SAP, était accompagné par Raymond Baulac seuls résistants encore en vie ayant participé à ce sabotage. De nombreuses personnes étaient venues pour saluer le courage des hommes de la compagnie Henri Faure qui par leur acte héroïque ont permis aux alliés de progresser et d'éviter que la population civile ne fût touché.

DUBOIS CHRISTEL



?????????????????



► BIG Bazar : opération VIGIPIRATE

Cette année, l'organisation du BIG Bazar n'a été possible qu'au prix d'un gros effort au niveau sécurité. En effet, le Préfet ne donnait son accord que si des mesures drastiques étaient prises. La municipalité a pris en charge ces mesures car le BIG Bazar est un événement phare.

Concrètement nous avons dû fermer tous les accès au village pour n'en laisser que 3 : ceux la rue Henri Seguin en face du cimetière et de la montée du Jeu de Paume, ainsi que l'accès en haut de la 14 %. À chacun de ces postes, nous trouvions des vigiles accompagnés d'un élu, avec pour consigne de vérifier les sacs. Toute la journée des gendarmes ont sillonné les rues du village. Le maire supervisait cette organisation. Globalement tout a bien fonctionné, la majorité des visiteurs comprenant ces contrôles.

CORNILLON DENIS

► scènes de vie, scènes de résistance

Samedi 16 juillet 2016 a eu lieu une rencontre exceptionnelle à la salle polyvalente. Albert Fié, ancien résistant né à Allex, a été invité pour apporter son témoignage sur cette période difficile de notre histoire qu'il a vécue et retranscrite grâce à son talent de dessinateur.

Parmi les nombreuses planches qu'il a dessinées grâce à ses souvenirs et ses carnets de notes, plus de 130 ont été réunies dans un recueil édité par l'association « Mémoire de la Drôme » (adresse : <http://www.memoire-drome.com/>).

Ce livre a été construit avec notamment la collaboration de deux historiens, Alain Coustaury et Jean Sauvageon, présents au rendez-vous de présentation de l'œuvre. Etaient également présents Monsieur le Maire Gérard Crozier, Bernard Métifiot et Jean Paul Chairon, respectivement président et conservateur de l'association Mémoire de la Drôme, Jocelyne Caston, conseillère adjointe à la culture et Christelle Dubois, conseillère déléguée aux associations et fêtes.

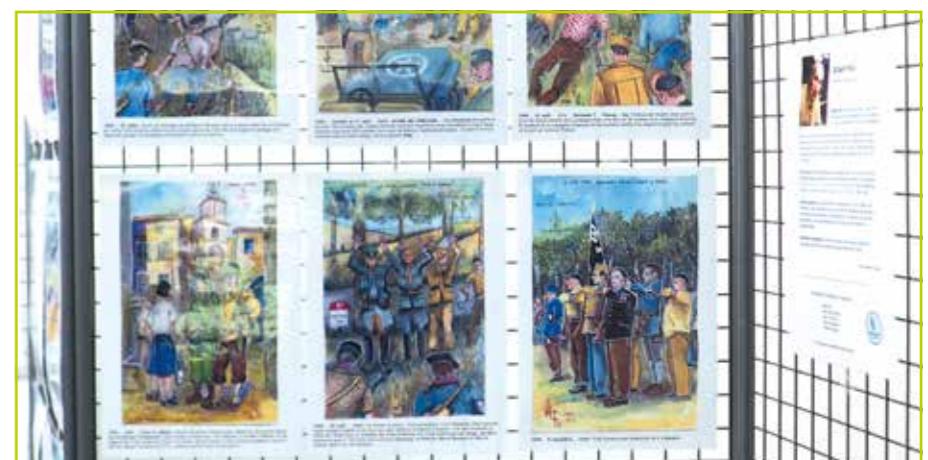
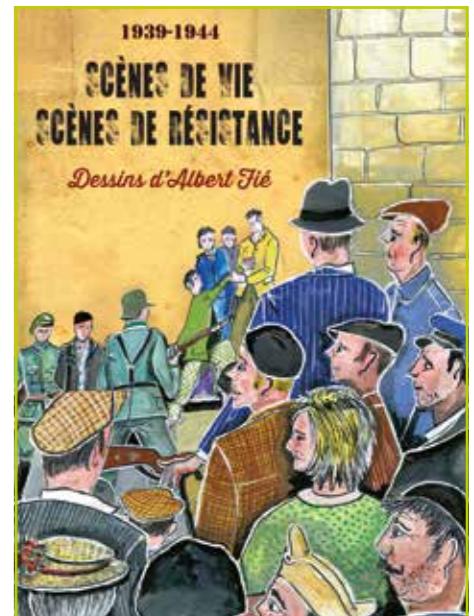
Le récit de la vie quotidienne durant l'occupation et de l'exaspération croissante de la population face à la collaboration

de plus en plus étroite du régime de Vichy avec l'occupant allemand est retracé avec brio et humour par Albert Fié. Alors qu'il avait 20 ans en 1943 lorsqu'il fut réquisitionné pour le STO (Service du Travail Obligatoire), il entra très vite en rébellion et rejoignit les maquis du Vercors ; d'abord le réseau Buckmaster au début de l'année, puis la compagnie de Pierre Pons en Juin 1944. Blessé à deux reprises durant l'été 1944, il restera marqué par les combats héroïques auxquels il participa et dans lesquels il perdit plusieurs de ses camarades.

Après la fin de la guerre, Albert Fié put enfin prendre le temps de restituer cette expérience personnelle hors du commun en nous racontant la guerre de son point de vue. Mais il se refuse à dire que c'était « son » histoire, affirmant que c'est « l'Histoire » qu'il nous raconte avec un grand H.



?????????????????



Texte et photos : Marc GRANIER (étudiant, fils de Rémi et Janette)

► ELLE RÉALISE SON RÊVE ET VEUT LE PARTAGER...

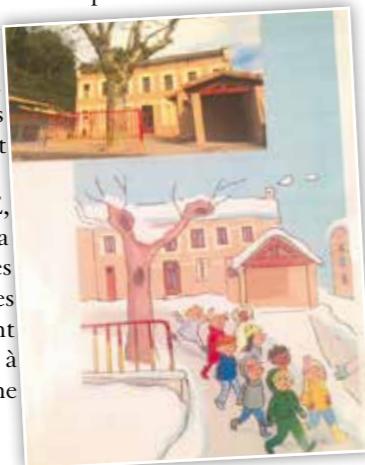
SON PARCOURS EST ATYPIQUE. APRÈS DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES SOCIALES ET FAMILIALES À GRENOBLE, DELPHINE GILLES COTTE, FILLE D'ALLEXOIS, REJOINT L'ÉDUCATION NATIONALE EN TANT QU'AUXILIAIRE DE VIE SCOLAIRE PENDANT ONZE ANS.

D'abord, dans une école maternelle et primaire, où elle saisit la chance de se former pendant deux ans avec une psychomotricienne.

Elle partage ensuite son temps entre une UPI, classe spécialisée pour les 15-20 ans en lycée professionnel, et une crèche. Et travaille enfin deux ans dans une CLIS en primaire, avant d'ouvrir son atelier « les Fées Coccinelles ». Aujourd'hui elle propose des ateliers d'éveils pour tous les enfants à partir de 2 ans et des initiations à une méthode spécialisée pour les parents et tout le personnel de la petite enfance.

Les aventures de « **P'tite pomme** » commencent par sa passion pour les livres jeunesse... Un jour, sa maman lui dit : « C'est toi qui devrais écrire ». Alors elle choisit des histoires vraies de son enfance, tous les bons souvenirs d'école et les petits moments simples de la vie, mais qui aident à se construire.

À partir de ce moment, Delphine Gilles COTTE, dans des dialogues et des textes illustrés par la Belge Gwenaëlle DOUMONT, fait revivre les personnages qu'elle a côtoyés : son grand-père, ses amies, son institutrice... À ce jour, huit contes ont été réalisés, deux sont en préparation. À lire et à écouter sans modération comme les paroles d'une chanson...



DELPHINE GILLES COTTE

Une série de
Delphine Gilles-Cotte
illustrée par
Gwenaëlle Doumont

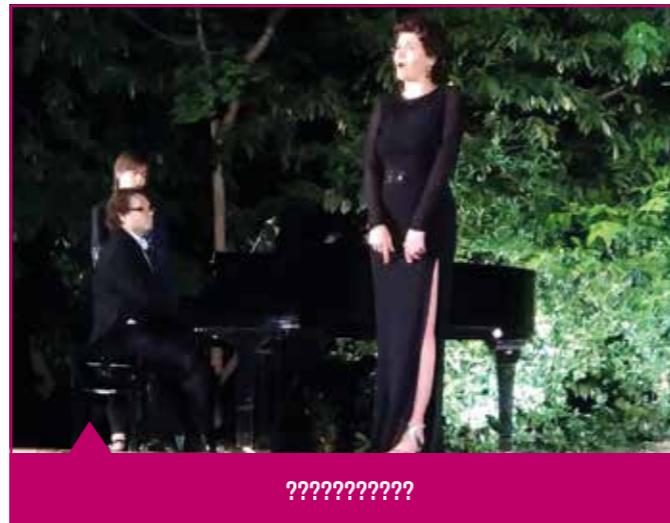
Moi

Mon copain,
P'tite grenouille

Mamie bonne

Papy mouton

P'tite pomme raconte ses souvenirs d'avant,
quand elle était petite, c'est-à-dire quand elle était en CP.
Mais depuis, les choses ont vraiment beaucoup changé !



► CULTURE : OPÉRA ET CHÂTEAUX 2016

Le château de la Tour du Pin – Maison St Joseph a vu le 24 juin dernier se dérouler « Opéra et Macarons », une des soirées du festival Opéra et Châteaux qui se déroulait du 24 juin au 15 juillet.

Dans le cadre de ce magnifique parc, et grâce à un temps très clément, nous avons pu écouter un récital lyrique avec pour interprètes : Isabelle FALLOT, soprano, Vincent BILLIER, baryton, et Andrei CHEVTCHOUC, pianiste et directeur musical du Festival. Un magnifique piano à queue avait été installé sur l'estrade du parc.

En première partie, nous avons eu une grosse bouffée de fraîcheur et de gaïté grâce à la chorale d'enfants de l'école Royannez, dirigée par Isabelle FALLOT.

C'était la sixième soirée lyrique organisée par le Festival à ALLEX. Et, comme aux éditions précédentes, à l'entracte, nous avons pu déguster les délicieux macarons confectionnés par le C.F.A. de LIVRON.

Daniel GIRAUD, célèbre pâtissier Valentinois, qui a écrit plusieurs ouvrages sur la pâtisserie, et qui réside à Allex, nous a fait une petite rétrospective historique sur les macarons, non sans évoquer le souvenir de Patrick BOUVARD inspirateur du festival.

Merci à tous les bénévoles du Festival qui ont permis la réalisation de cette magnifique soirée.

L.Q.



► PAUL PABIOU ET RENÉ SANCTORUM : CE N'EST QU'UN AU REVOIR...

PAUL PABIOU ET RENÉ SANCTORUM, DE LA COMMUNAUTÉ DES FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR QUI HABITAIENT ROUTE DE LIVRON À ALLEX, ONT QUITTÉ AU MOIS DE SEPTEMBRE NOTRE COMMUNE : LE PREMIER POUR RETOURNER VERS SES RACINES EN HAUTE-LOIRE, LE SECONDE POUR LA VILLE DE LYON.

Les Allexois connaissaient les «frères» pour leur dynamisme, leur générosité et leur sympathie. Paul PABIOU avait exercé un temps le métier de matelassier et René SANCTORUM était professeur à Valence. Ils ont fêté leur départ à la maison St-Joseph parmi leurs nombreux amis qui n'ont pas oublié Marie-Rose et Lucien LIOGIER, deux membres de leur communauté, décédés la première en août 2010 (à l'âge de 105 ans : elle était la doyenne d'Allex), le second en mars 2016.



► BIG BAZAR : FIDÈLE À SA TRADITION

COMME CHAQUE ANNÉE DEPUIS SA CRÉATION, LE BIG BAZAR CONTINUE À DRAINER DES MILLIERS DE VISITEURS LE LONG DE NOS RUES ET RUELLES.

La dernière édition s'est déroulée le dimanche 4 septembre et n'a pas échappé à la tradition : c'est ce que rappelait en substance le maire Gérard CROZIER à la mi-journée devant Mme le Sous-Préfet et nombre d'élus venus se joindre aux organisateurs du Comité des fêtes sous la houlette de leur présidente Marylise GENSEL. Retour en images sur cet événement entrecoupé à midi par son désormais célèbre «moules - frites».





► RONDE ALLEXOISE DU 1^{er} OCTOBRE : TOUT ÉTAIT BON SAUF LE TEMPS !

Les organisateurs du TGD section Cyclo avaient tout prévu mais la météo, vraiment mauvaise, a gâché la fête ! comme toujours, les parcours prévus étaient beaux, variés, adaptés aux possibilités de chacun, les ravitaillements bien fournis et l'accueil chaleureux et substantiel.

Les courageux cyclistes - dont le plus jeune n'avait pas neuf ans ! - ont été chouchoutés par des organisateurs bien disponibles. Pour bien démarrer, boissons chaudes et collation sucrée (offerte par Casino) et au retour, un vrai petit repas avec godiveaux grillés de chez M. Gibert, notre boucher et véritable artisan qui fait lui-même ses charcuteries - et elles sont bonnes ! - picodons, compotes (offertes par Charles et Alice), vin et bien sûr le bon pain de nos boulangers (on alterne depuis qu'ils sont deux).

Les participants ont beaucoup apprécié l'organisation et l'accueil et promis de revenir ! Les TGDistes, bien que très déçus - c'est la troisième fois quand même qu'il fait un temps pourri ! - ont apprécié de se retrouver, ces rondes représentant de sympathiques parenthèses dans des vies bien (trop ?) occupées par ailleurs. Très appréciée aussi la venue de Christel Dubois, notre adjointe déléguée aux fêtes et associations, toujours fidèle malgré ses charges ! Merci Christel et la Mairie que tu représentes ! Allez, les TGDistes gardent toujours le sourire !

Texte et photos : Janette GRANIER



► Bon anniversaire et longue vie à une super ALLEXOISE !

Le CLUB DES SENIORS A FÊTÉ LES 80 ANS DE MADAME ODETTE CLAYSSAC CE JEUDI 20 OCTOBRE. EST-IL BESOIN DE PRÉSENTER CELLE QUI A AIDÉ TANT DE MAMANS, DE FAMILLES, ET PRIS SOIN DE TANT D'ENFANTS DURANT SA LONGUE CARRIÈRE D'AIDE FAMILIALE ?

Toujours le sourire en plus du dévouement ! Et pourtant, elle a connu bien du souci, jeune femme qui s'est retrouvée veuve avec 2 enfants à élever... Mais Odette CLAYSSAC c'est aussi le courage et la volonté, la fermeté de caractère et la plus grande gentillesse, beaucoup d'Allexois peuvent en témoigner ! Monsieur Jean – Marie BRUN, Président du Club des Seniors, s'est fait un plaisir d'offrir une jolie plante à l'héroïne de la fête. Allex et tous les Allexois vous souhaitent un bon anniversaire et encore beaucoup de belles années : Madame CLAYSSAC, Odette, on vous aime !

Texte et photo : Janette GRANIER



► Commémoration de l'Armistice de 1918 : Les écoliers disposés à transmettre le souvenir...

Les ALLEXOIS, et parmi eux de nombreux écoliers des deux établissements, ont commémoré, devant le monument aux morts, le 98^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Accueillis par Christel DUBOIS, maître de cérémonie, les participants ont assisté au dépôt des Flammes du Souvenir français et aux dépôts des gerbes de la municipalité et du conseil départemental, de la SAP et de la FNACA. Ils ont ensuite écouté les messages du Ministre et celui de l'UFAC, dont lecture fut donnée par M. le Maire Gérard CROZIER, tandis que les écoliers se partageaient la lecture de poèmes dédiés aux combattants et victimes de la Grande Guerre.

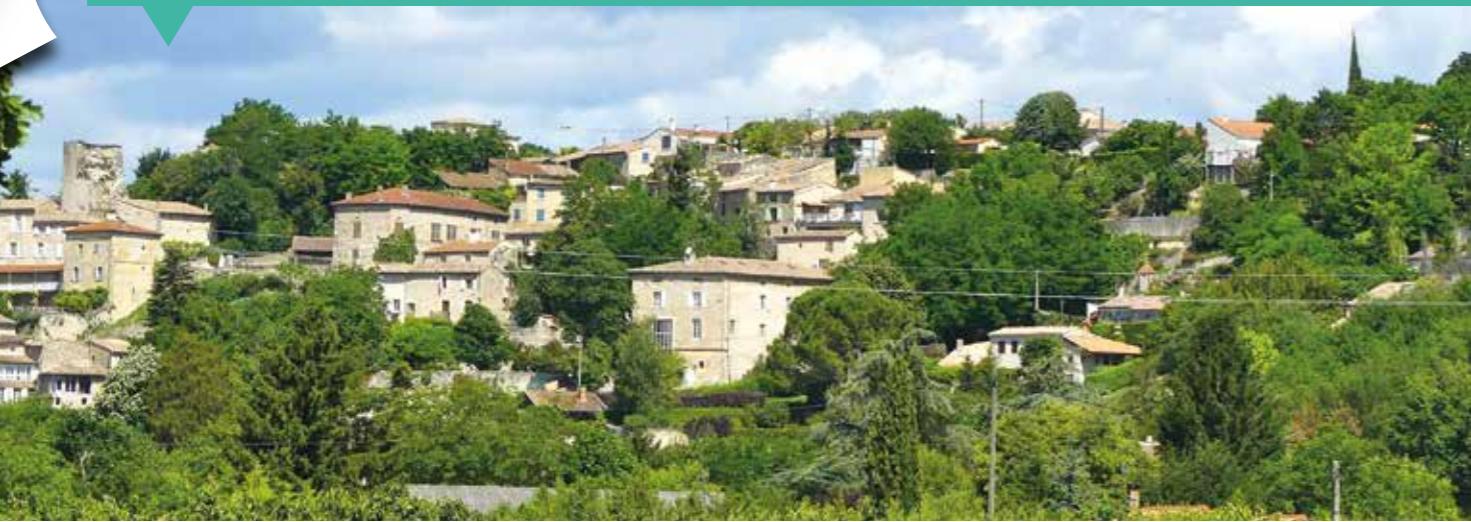


► SALON DE L'ART ET DE L'ARTISANAT

La 22^e édition du salon de l'art et de l'artisanat s'est déroulée le dimanche 18 novembre dans les locaux de la Salle Polivalente.

Accueillis par le Comité des fêtes, les quelque 40 exposants ont une nouvelle fois montré aux nombreux visiteurs toute l'étendue de leurs talents de « créateurs », signant ainsi la qualité et l'originalité de ce rendez-vous annuel.

PHOTO : Rémi GRANIER



Naissances

Le 19 juillet 2016 à Valence
MARIN Théo, impasse des 4 Combes

Le 6 août 2016 à Valence

ESPINAS CARDILLO Ennio, 9 route de Crest

Le 8 août 2016 à Valence

SEGUIN Sacha, 15 avenue Henri Seguin

Le 17 août 2016 à Valence

THIBAUD Paul, 4 impasse des Ecureuils

Le 2 septembre 2016 à Montélimar

WINAUD TUMBACH Chloé, chemin de l'Artahu

Le 30 septembre 2016 à Valence

LETOFFET Aline, Résidence des Sports - Impasse du Stade

Le 23 octobre 2016 à Valence

COSMA Romane, chemin de la Riaille



Décès

Le 12 août 2016 à Valence
Jacques RUFFIN
3 route de Nodon

Le 7 septembre 2016 à Crest
Odette FAURE veuve ROUX
Les Bérengères

Le 09 septembre 2016
à Saint-Marcel-Les-Valence,
inhumée à Allex le 13 septembre 2016

Jeanne GRIMAUD
1020 Chemin de Rousset
à St-Marcel-Les-Valence

Le 14 septembre 2016 à Valence
Solange MARQUET épouse VERNET
Route des Moutiers

Le 6 novembre 2016 à Lyon gème, inhumé à Allex le 10
novembre 2016

Christian BLACHE
20 chemin du stade, Les Bruyères, Beaumont Monteux

+++

Mariages

Le 16 juillet 2016
Chloé BUSCA et Loïs MARTOS

Le 13 août 2016
Jérôme VINCI et Elodie MAUVISSEAU

Le 13 août 2016
Margaux MEUNIER et Virgile HELQUE

Le 20 août 2016
Cynthia LAMBERT et Cédric GIRARD

Le 27 août 2016
Guillaume COPIN et Loetitia RIBAULT

Décembre

SAMEDI 3

ADMR • Goûter

DIMANCHE 4

Église protestante • Soupe au lard

JEUDI 8

Goûter des seniors • Décoration
Arbre de Noël • Place du village
Sou APEL CLSH • Vin chaud

SAMEDI 10

Gym • Arbre de Noël

JEUDI 15

Spectacle arbre de Noël Écoles

SAMEDI 17

Tennis • Arbre de Noël

Janvier

VENDREDI 6

Vœux du Maire

DIMANCHE 8

Comité des fêtes • Repas des anciens

SAMEDI 14

Gym • Repas des bénévoles

SAMEDI 21

APEL • loto

SAMEDI 28

Badminton • Tournoi

DIMANCHE 29

Tennis • Bourse aux vêtements
et accessoires de sport

Février

SAMEDI 4

Myldanses Soirée

DIMANCHE 5

Anciens St Maurice • Souper au lard

SAMEDI 11

Gym • Loto

SAMEDI 25

Badminton • Tournoi interclubs

DIMANCHE 26

La Royal Bernard Drôme Classic

Mars

DIMANCHE 12

Comité des fêtes • Vide grenier
des couturières

SAMEDI 18

Foot • Soirée moules- frites

SAMEDI 25

Carnaval
Myldanses • Soirée

JEUDI 19

Commémoration de la guerre d'Algérie
apéritif 18 h

INFORMATIONS PRATIQUES

Votre mairie

04 75 62 62 48 - Fax 04 75 62 69 20

Ouverture au public :

- Tous les matins de 8 h à 12 h y compris le samedi.
- Le lundi et le mercredi toute la journée de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- En juillet et août, le secrétariat est fermé au public le mercredi après-midi.

Permanences en mairie :

04 75 62 62 48

Maire et ses adjoints :

- Gérard CROZIER maire : sur rendez-vous les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10 h 30 à 12 h.
- Jean-Michel CHAGNON 1^{er} adjoint : le lundi matin sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.
- Jocelyne CASTON 2^e adjointe : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.
- Christian SIRON 3^e adjoint : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.
- Catherine BESSON 4^e adjointe : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.
- Rodrigue ROUBY 5^e adjoint : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.
- Christel DUBOIS, déléguée aux associations et aux anciens combattants : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.

Responsable de publication :

Gérard Crozier, Maire

Responsable d'édition :

Jocelyne Caston, Mairie d'Allex,
Avenue Henri Seguin 26400 Allex
Tél. : 04 75 62 62 48

E-mail : mairie.allex@wanadoo.fr

Remerciements pour leur contribution :

Bernard COURTIAL,
Patrick DEWYNTER,
Rémi et Janette GRANIER.

Tous droits réservés • Reproduction interdite.

Mise en pages et impression :
Compographie 04 75 91 83 00
pao@compographie.fr

numéros utiles

ASSISTANTE SOCIALE 04 75 25 84 30

Téléphoner pour RDV sur Allex ou Crest.

CLSH « Les P'tits Loups » 04 75 62 68 95

(Centre de Loisirs Sans Hébergement).

12, avenue Henri Seguin.

Accueil des enfants. Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Les mercredis, vacances scolaires et le mois de juillet de 8 h à 17 h 30 (possibilité de demi-journée).

Antenne RAM Allex.....04 75 43 20 12

(Relais Assistantes Maternelles intercommunal)

Montée de l'ancien hôpital - 26400 Allex

Mail : egueneau@val-de-drome.com

Permanences le lundi de 14 h à 17 h et le jeudi de 14 h à 16 h ou sur rendez-vous.

MICRO-CRÈCHE INTERCOMMUNALE

« Les Petites Marmottes » 04 75 44 73 03

16 avenue Henri Seguin - 26400 Allex

Mail : slaurie@val-de-drome.com

M^{me} Stéphanie Picard, Directrice et M^{me} Magali Desfonds, assistante administrative
<http://www.valdedrome.com>
Du lundi au vendredi 7 h 30 à 18 h 30.

BIBLIOTHÈQUE04 75 62 79 53

Lundi de 8 h 45 à 11 h 15, mercredi de 9 h 45 à 12 h 15, jeudi de 16 h 30 à 18 h, samedi de 10 h 45 à 12 h 15.

SYNDICAT D'INITIATIVE 04 75 62 73 13

Lundi 9 h - 12 h, mercredi et vendredi 10 h à 12 h.

CLUB DES SENIORS

Jeudi à partir de 14 h, Salle des Galets.

ADM.....0-fax 04 75 43 59 47

Ouverture du bureau : le lundi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h, les mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 11 h et le vendredi de 14 h à 16 h.

BUREAU DE POSTE.....04 75 62 74 16

Ouverture au public du lundi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

INFIRMIÈRES

Cabinet infirmier Maison Saint-Joseph, Montée de la Butte06 45 85 95 83
Bénard Isabelle, Bitschine Marie-France, Lallier-Sautel Annie, Mège Corinne.

MÉDECIN

Dr Mauvisseau Marc.....04 75 62 73 32

chaque jour ouvrable - Cabinet médical 9, chemin du Canal.

KINÉSITHÉRAPEUTES

• Rul Florence.....04 75 43 59 09

• Perret Jean-Luc04 75 43 59 09

Cabinet médical 7, chemin du Canal.

NEUROPSYCHOLOGUE

Hermans Brigitte.....06 29 87 36 64

Route de Crest, sur RDV.

OSTÉOPATHES-KINÉSIOLOGUES

• Baudais Sylvie.....06 67 87 63 13

Ostéopathe-kinésiologue - 3 impasse de Guinière, Route de Crest - 26400 Allex

Mail : sylvieb.osteob@orange.fr

• Long Véronique06 46 01 22 92

Route de Crest - www.osteolong.fr

Mail : osteo.long@gmail.com

ORTHOPHONISTE

• Clair-Bonaime Maud

• Chevallier Cécile

Route de Crest.....04 75 56 47 21

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Lecharme Patrick09 65 10 86 10

.....ou 06 11 18 35 37

PSYCHOLOGUE

clinicienne Psychotérapeute

Blondel Françoise06 84 23 18 48

Chemin de la Lavande, sur RDV

PHARMACIE

Faure Martine et Marjorie 04 75 62 71 05

URGENCES

SAMU01 5

POMPIERS01 12

Gendarmerie01 17

Centre Hospitalier de Valence.....04 75 75 75 75

Centre anti-poisons :

Lyon – Hôpital E. Herriot 04 72 11 69 11

Taxi-Ambulance PENSU 04 75 62 71 71

DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

Horaires d'hiver (jusqu'au changement d'heures)

• Eurre04 75 25 12 94

Le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h, le mardi 13 h 30 à 17 h. Fermé le jeudi.

• Loriol04 75 61 93 74

Les lundi et samedi de 9 h à 17 h, les mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h. Fermé le mardi.

• Livron04 75 61 24 78

Les lundi et samedi de 9 h à 17 h, les mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h. Fermé le mardi.

TRI SÉLECTIF

Collecte de verre, papiers, cartons, plastiques et vêtements en divers points de la commune.

▶ WWW.MAIRIE-ALLEX.FR